

CIRCULAIRE CYCLISME PISTE 2015/2016

ARTIGUES le 9/11/2015,

Le Comité Départemental UFOLEP Gironde propose à nouveau à tous ses licenciés de pratiquer le cyclisme sur piste au Stadium de BORDEAUX.

Toutefois, certains éléments de la convention liant la société gérante de l'équipement (AXEL VEGA) et le Comité Départemental UFOLEP ont évolué ; vous voudrez bien prendre connaissance et diffuser largement la présente circulaire.

Dates :

- Les entraînements se dérouleront chaque jeudi de 20h00 à 21h00 et le premier jeudi de chaque mois de 20h00 à 22h00 (sauf exception).
- Les entraînements débuteront le jeudi 12/11/2015 et se termineront le 07/04/2016.
- les créneaux piste réservés par l'UFOLEP Gironde sont d'une heure ou de deux heures. Sur les créneaux de deux heures, la première heure sera toujours réservée à ceux qui veulent apprendre, se perfectionner dans cette discipline exigeante et complexe. Attention, ce n'est pas une heure de préparation à la compétition mais bien une heure d'apprentissage et de découverte aux différentes disciplines de la piste et sa maîtrise.

DATES	HORAIRES
jeudi 12 novembre 2015	18h à 20h
jeudi 19 novembre 2015	20h à 21h
jeudi 26 novembre 2015	20h à 21h
jeudi 3 décembre 2015	21h à 22h
jeudi 10 décembre 2015	20h à 22h
jeudi 17 décembre 2015	20h à 21h
jeudi 7 janvier 2016	20h à 22h
jeudi 14 janvier 2016	20h à 21h
jeudi 21 janvier 2016	20h à 21h
jeudi 28 janvier 2016	20h à 21h
jeudi 4 février 2016	20h à 22h
jeudi 11 février 2016	20h à 21h
jeudi 18 février 2016	20h à 21h
jeudi 25 février 2016	20h à 21h
jeudi 3 mars 2016	20h à 22h
jeudi 10 mars 2016	20h à 21h
jeudi 17 mars 2016	20h à 21h

vendredi 18 mars 2016	Championnat départemental
jeudi 24 mars 2016	20h à 21h
jeudi 31 mars 2016	20h à 21h
jeudi 7 avril 2016	20h à 22h

Licence : La licence UFOLEP saison 2015/2016 est obligatoire pour pouvoir accéder aux créneaux UFOLEP. Une licence R5 compétition est nécessaire, toutefois une personne titulaire d'une licence R5 loisir (cyclotourisme) pourra accéder aux créneaux mais ne pourra pas participer au championnat départemental sur piste.

Accès de la piste aux débutants : Le comité vous propose une soirée découverte de la piste durant 2 heures le Jeudi 12 novembre 2015. Cette soirée sera gratuite et se déroulera de 18h00 à 20h00.

Tout licencié UFOLEP, débutant le cyclisme sur piste, doit au préalable participer à la soirée découverte ou s'inscrire à un baptême organisé par le vélodrome.

Cartes pistes : Il n'y a plus de carte piste à acheter auprès d'AXEL VEGA. Seule la licence UFOLEP est obligatoire.

Vélos : chaque cycliste devra être en possession d'un vélo piste dont il aura entièrement la charge ; Aucune location de vélo n'est possible par le stadium toutefois, le comité en accord avec un club propriétaire de vélo(10), permettra la location de ces quelques vélos sous différentes conditions.

Parmi les vélos qui seront en location, il n'y a pas de vélos adaptés aux jeunes.

Par ailleurs, chaque participant devra s'assurer également du bon entretien de son matériel.

Les détails de cette location vous seront donnés ultérieurement.

Les vélos ne pourront être loués qu'après la soirée découverte et uniquement si le licencié l'a essayé.

Rangement du matériel : celui-ci pourra se faire dans une cabine dédiée à l'UFOLEP Gironde sans qu'aucune surveillance ne soit néanmoins assurée. Cette cabine ne sera ouverte que lors des créneaux réservés.

Les cyclistes désireux d'assurer une protection complète de leur matériel pourront directement réserver un crochet auprès de la société AXEL VEGA (30€ / an).

Encadrement des sessions :

La nouvelle convention liant le Comité Départemental UFOLEP à la société AXEL VEGA stipule que l'encadrement des sessions doit être assuré par l'UFOLEP.

Ainsi, chaque club souhaitant inscrire des adhérents aux créneaux doit simultanément fournir le nom d'un encadrant formé.

Le rôle de cette personne est d'assurer la sécurité lors de l'entraînement, elle ne pourra pas être sur son vélo lorsqu'elle assure la sécurité. Toutefois, il peut y avoir plusieurs encadrants lors d'un créneau afin de vous permettre un relais pour ceux désirant s'entraîner.

Pour chaque créneau horaire, les encadrants doivent signaler, au moins 1 semaine avant, leur disponibilité en s'inscrivant auprès de la délégation départementale. Le cas échéant, le créneau sera annulé.

Championnat Départemental : le Comité Départemental vous propose également un entraînement et une compétition :

- un championnat départemental le vendredi 16/03/2016.

Loïc Blanchet
Délégué UFOLEP Gironde